

## ANNEXE 1

### Fondamentaux, objectifs et enjeux Observés par l'outil de veille active du SCoT

#### MAITRISER

<b>Fondamentaux</b> Maîtriser le développement urbain par la valorisation du capital naturel et agricole.
--

#### Objectifs :

- Gérer de façon plus économe les sols ;
- Inverser l'approche habituelle en matière d'aménagement du territoire, en intégrant les espaces naturels et agricoles pérennes parmi les fondamentaux du modèle de développement ;
- Définir des limites franches et lisibles entre territoires naturels et urbains.

#### Enjeux :

Positionner les espaces agricoles, les grands paysages, les massifs forestiers, ..., non comme un patrimoine figé, à protéger, mais en tant que facteur de développement : potentiel économique, fonction socioculturelle, en même temps que ressource majeure en terme de développement durable.

#### ACCUEILLIR/ POLARISER

<b>Fondamentaux</b> Promouvoir un "modèle urbain polycentrique et hiérarchisé". Accompagner le desserrement des activités à la faveur d'un nouveau modèle de développement économique.
--

#### Objectifs :

- Proposer une organisation harmonieuse et cohérente du territoire, en favorisant prioritairement le développement des territoires urbains déjà structurés en matière de diversité et de mixité urbaine.
- Le cœur d'agglomération s'organise autour de la ville-centre et des communes de première couronne aux fonctions urbaines les plus développées.
- Les centralités sectorielles, à la charnière entre le cœur d'agglomération et l'espace périurbain, et entre l'InterSCoT et les espaces voisins, structurent des bassins de vie.
- Les pôles d'équilibre et les pôles de services structurent les bassins de vie de la grande couronne périurbaine.
- Un cœur d'agglomération porteur des grandes fonctions métropolitaines à conforter et à rendre accessible, avec un appui sur les centralités sectorielles.

- Dans le périurbain, concentrer les efforts sur quelques grands sites économiques de bassin (enjeu de desserrement des entreprises et d'équilibre habitants/ emploi), ainsi que sur les futurs pôles d'équilibre et de services (en réponse aux besoins de proximité des populations locales).
- Des complémentarités à construire avec les villes moyennes proches afin de consolider l'offre métropolitaine.

### **Enjeux :**

Organiser le développement autour de pôles urbains denses, bien desservis, et garantir une maîtrise publique du développement dans les nouveaux territoires d'extension.

Au-delà, et au contact des autres SCoT, seul un développement maîtrisé peut assurer une viabilité des espaces agricoles, une pérennité des sites naturels et une hiérarchisation de l'offre en équipements et services.

A l'échelle des quatre SCoT, le territoire de la Grande Agglomération Toulousaine est donc bien défini comme porteur du rayonnement économique métropolitain, mais également comme celui dont le SCoT doit identifier les capacités de desserrement économique et les synergies à mettre en place avec les pôles d'équilibre périurbains et les principaux sites économiques de bassin.

En outre, l'effort majeur à consentir en matière d'accueil démographique, associé au maintien de l'équilibre habitat / emploi à son niveau actuel, nécessite pour le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine d'être aussi pourvoyeur d'emplois.

### **RELIER**

#### **Fondamentaux**

Organiser les déplacements au sein de bassins de vie en lien avec un cœur d'agglomération maillé.

### **Objectifs**

- Sur la Ville intense, il s'agit de conforter et de renforcer mixité et densité urbaines en cohérence avec un réseau de transports en commun maillé.
- Au-delà, un réseau de transports urbains constituera la charpente de quatre grands bassins de mobilité.
- Sur les espaces périurbains, il s'agit d'accompagner la polarisation de l'urbanisation (pôles d'équilibre et pôles de services) grâce à une organisation des transports collectifs dans chaque bassin de vie structurés autour des villes-gares.

### **Enjeux :**

Renforcement l'organisation en quatre bassins de mobilité associés à un réseau maillé.

La Ville intense constituera la grande orientation des futurs Plans de Déplacements Urbains d'ici 2030.